CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31269** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 1998B00725

Siret : 419 776 422 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 90 00160

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145378841

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145378841

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2026

Raison sociale : PASTORINO CONSTRUCTIONS

71 RUE DE L'INITIATIVE
ZAC DES BOUSQUETS
83390 CUERS

Téléphone : 04 94 48 57 14 **Fax :**

Portable : 06 03 55 20 92

Responsabilité légale :
PASTORINO OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.pastorino-construction.com

E-mail : pastorino.construction@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 556 703 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	5	22/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 14:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.